

TENNIS DE TABLE
15^{ème} OPEN INTERNATIONAL GRAND COGNAC
Du Samedi 30 MARS au Lundi 1 AVRIL 2024

DOTATION : 12420 €

**Complexe Omnisports des
VAUZELLES
16100 CHATEAUBERNARD**

INSCRIPTIONS

**Via un formulaire sur le site :
www.cognactennisdetable.fr**

REGLEMENT ET FORMULE SPORTIVE :

Homologué par la Fédération française de tennis de table.

Numéro d'homologation : 1741/2023-I

38 TABLES dans deux salles attenantes.

Le corps arbitral :

-**Directeur** : M.Gaétant GOUBERT (JAN)

-**Assistants** : M.Pierre DELETANG (JA3), M.Adrien POIGNIE (JA3), M.Jérémy CANDE ;

-**Organisation et inscriptions pros** : M.Thierry CHARMENSAT ;

-**Inscriptions** : M.David BERTRY , Mme Céline RATAUD ;

-**Arbitres** : M.Edouard MATARASSO (AN), Mme.Nicole MERLET (JA1),
M.Didier VASSOR (AR), Mme.Fançoise Eyraud (JA3) ;

-**Médecins** : M.Thierry CHARMENSAT, M.Régis THERET,

-**Animateur** : M.Bruno SIMON

Article 1 : L'union amicale de Cognac Tennis de table organise son quinzième Open international Grand Cognac au complexe omnisports des Vauzelles du Samedi 30 Mars au Lundi 1 Avril 2024.

Article 2 : Tableaux, horaires, droits d'engagements, récompenses, inscriptions.



TABLEAUX 2024

TABLEAUX DU SAMEDI 30 MARS 2024

Droits d'inscriptions

N°	Tableaux	Anticipés	Sur place	Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs
A	Nc à 1499 pts	8 €	10 €	8h30	9h00	96
B	Nc à 899 pts	6 €	8 €	9h45	10h15	96
C	Nc à 1799 pts	8 €	10 €	11h00	11h30	96
D	Nc à 1099 pts	6 €	8 €	12h30	13h00	96
E	Nc à 1899 pts	8 €	10 €	14h30	15h00	96
F	Nc à 1399 pts	8 €	10 €	15h45	16h15	96
G	Nc à 799 pts	6 €	8 €	17h00	17h30	96

TABLEAUX DU DIMANCHE 31 MARS 2024

Droits d'inscriptions

N°	Tableaux	Anticipés	Sur place	Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs
H	Nc à 1899 pts	8 €	10 €	8h30	9h00	96
I	1400 à N°500	8 €	10 €	9h45	10h15	96
J	Vétérans	6 €	8 €	11h15	11h45	36
K	Poussins / Benjamins / Minimes	6 €	8 €	11h15	11h45	36
L	Cadets / Juniors	6 €	8 €	11h15	11h45	36
M	Nc à 1299 pts	8 €	10 €	12h30	13h00	96
N	Toutes séries Messieurs	10 €	12 €	14h00	14h30	192
O	Nc à 1699 pts	8 €	10 €	16h30	17h00	96

TABLEAUX DU LUNDI 1 AVRIL 2024

Droits d'inscriptions

N°	Tableaux	Anticipés	Sur place	Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs
P	Nc à Non Numérotés	8 €	10 €	8h30	9h00	96
Q	Nc à N°300	8 €	10 €	9h45	10h15	96
R	Nc à 1599 pts	8 €	10 €	11h00	11h30	48
S	Toutes séries Dames	8 €	10 €	12h30	13h00	24
	1/8 Finale Toutes séries Messieurs	0 €	0 €	14h00	14h30	16

DOTATIONS 12420 €

TABLEAUX DU SAMEDI 30 MARS 2024

N°	Tableaux	Dotations	1	2	3 et 4	5 à 8
A	Nc à 1499 pts	410 €	C 60 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	LOTS
B	Nc à 899 pts	220 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
C	Nc à 1799 pts	520 €	C 120 € + L	C 80 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L
D	Nc à 1099 pts	280 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
E	Nc à 1899 pts	570 €	C 140 € + L	C 100 € + L	C 40 € + L	C 20 € + L
F	Nc à 1399 pts	390 €	C 50 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	LOTS
G	Nc à 799 pts	190 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS

TABLEAUX DU DIMANCHE 31 MARS 2024

N°	Tableaux	Dotations	1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
H	Nc à 1899 pts	570 €	C 140 € + L	C 100 € + L	C 40 € + L	C 20 € + L	
I	1400 à N°500	890 €	C 250 € + L	C 150 € + L	C 80 € + L	C 40 € + L	
J	Vétérans	360 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	
K	Poussins / Benjamins / Minimes	260 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	
L	Cadets / Juniors	260 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	
M	Nc à 1299 pts	320 €	C 40 € + L	C 20 € + L	C 10 € + L	LOTS	
N	Toutes séries Messieurs	3590 €	C 1000 € + L	C 500 € + L	C 250 € + L	C 150 € + L	C 70 € + L
O	Nc à 1699 pts	500 €	C 110 € + L	C 70 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	

TABLEAUX DU LUNDI 1 AVRIL 2024

N°	Tableaux	Dotations	1	2	3 et 4	5 à 8
P	Nc à Non Numérotés	570 €	C 150 € + L	C 110 € + L	C 50 € + L	C 25 € + L
Q	Nc à N°300	1120 €	C 300 € + L	C 200 € + L	C 100 € + L	C 50 € + L
R	Nc à 1599 pts	450 €	C 80 € + L	C 50 € + L	C 25 € + L	LOTS
S	Toutes séries Dames	950 €	C 300 € + L	C 150 € + L	C 70 € + L	C 15 € + L

REGLEMENT 2024

Attention il sera possible de payer par chèque ainsi que par virement jusqu'au Lundi 18 Mars 2024. (Cachet de la poste faisant foi). Le chèque et le virement doivent impérativement être reçus dans les trois jours qui suivent l'inscription sinon elle sera annulée, chèque à l'ordre de UACTT et il devra être envoyé à l'adresse suivante :

BERTRY DAVID, 17 Fontaine de pouvet, 17770 BURIE

Les inscriptions via le formulaire seront closes le 18 Mars 2024.

Ensuite les inscriptions se feront toujours sur le formulaire pour un paiement sur place et une majoration de 2€ par tableaux jusqu'au Vendredi 29 Mars 2024.

Pour tous renseignements :

M.CHARMENSAT Thierry : thierry.saffy@gmail.com (06.10.72.47.01)

M.BERTRY David : rataud-et-bertry@orange.fr (06.42.48.58.17)

Lien pour s'inscrire : www.cognactennisdetable.fr

Article 3 : Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux avec équivalence de points, excepté dans le tableau Toutes séries Messieurs du Dimanche. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux tableaux séniors.

Article 4 : Ouverture de la salle se fera une heure avant la clôture du pointage du premier tableau. Attention clôture du pointage 30 minutes avant le début du tableau. Présentation de la licence 2023/2024 phase 2 lors du pointage.

Article 4 bis : Le tirage au sort public aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableaux dans la salle des Vauzelles le Samedi 30, Dimanche 31 Mars, et Lundi 1 Avril 2024.

Article 5 : Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux le Samedi et Dimanche, 2 tableaux le Lundi.

Article 6 : Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 ou 4 joueurs, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe.

Article 7 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

Article 8 : Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Les joueurs devront se munir de balles plastiques blanches. Le tournoi se déroulera selon les règlements de la FFTT sur des tables agréées FFTT.

Article 9 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 10 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé.

Article 11 : Les épreuves se poursuivent sans interruptions entre 12H00 et 14H00.
Bar et restauration seront assurés sur place. (Fermeture du point chaud à 23H)

Article 12 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vols et autres incidents dans la salle.

Article 13 : Il sera possible de s'inscrire sur place dans les tableaux incomplets avec l'accord du juge arbitre et avec une majoration de 2€ par tableaux.

Clôture des inscriptions le Vendredi 29 Mars 2024.

Article 14 : En cas de désistements d'un ou de plusieurs tableaux, un remboursement de 50% des droits d'inscriptions est possible sur présentation d'un certificat médical.

Article 15 : Lots divers récompenseront les vainqueurs, finalistes, demi finalistes, quart de finalistes et huitième de finalistes suivant les tableaux.

Article 16 : Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre, présentant le plus grand nombre d'engagés participants à la compétition. (UA COGNAC TT hors compétition). En cas d'égalité ce sera le cumul d'engagements des différents clubs.

Article 17 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 18 : L'open de Cognac se déroulera suivant le protocole sanitaire du moment.

Article 19 : Le club s'autorise à annuler l'édition 2024 en fonction de la situation sanitaire du moment et ou du nombre d'inscrits.